

10
Ce qu'on fait



en France,

tandis que l'Europe
mobilise...

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS
LE N° 25 CENTIMES

10^e ANNÉE — N° 6
220, *Fg St-Honoré (8^e)*
Téléphone 589.55

6 Février 1913
PAR AN : 10 FRANCS

88.2884

VIENT DE PARAITRE :

*Demandez chez tous les
dépositaires de l'Œuvre*

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

Le Secret du Juif-Errant constitue une sorte de rajeunissement du roman historique en ce qu'il met en scène non plus des gens de cape et d'épée, mais des gens de lévite et d'escompte.

Il raconte l'entrée des Israélites dans la Société française en général et l'origine des Rothschild en particulier.

Le Théâtre Réjane doit jouer, on le sait, dans le courant de l'année, une pièce allemande, les *Cinq Francfortais*.

L'Œuvre, devançant cette manifestation littéraire, publie un roman français sur Amchel Mayer, de Francfort et ses cinq fils, dits Rothschild, les rois de l'Europe, dont les descendants règnent toujours sur nous.

Mes Tablettes

PAR

GUSTAVE TÉRY



La Grande question.

C'est le *Temps* qui parle :

Quant à Callemin, on demeure stupéfait en songeant que c'est un gamin tel que lui que nous devons retrouver parmi les acteurs principaux du drame. Un gamin, oui, mince, menu, au visage imberbe, mais un gamin nerveux, au masque énergique et à l'attitude résolue.

En guise d'appendice à notre étude sur les « gamins sanglants » (voir le dernier numéro), j'avais songé à dresser la liste des crimes commis par des jeunes gens ou par des enfants, depuis la capture de la bande dite « tragique. »

Bien que très incomplète, je crois que l'énumération suivante n'est pas inutile pour préciser les données du problème :

17 août 1912. — Georges Rispal, 14 ans, met le feu au logement de ses parents, 7, passage de Melun et déclare : « Ce sont les romans policiers qui m'ont poussé au crime. J'ai le crime dans la peau. »

1^{er} septembre. — Marcel Pfister, 21 ans, tue à bout portant une téléphoniste, employée comme lui au bureau du boulevard de l'hôpital.

7 septembre. — Albert Machet, 13 ans, tue à coups de fusil un marchand de café, à Châlons-sur-Marne.

9 septembre. — Liebmann, 18 ans, tire des coups de revolver sur son oncle, puis se tue.

Georges Maupertuis, 17 ans, tue une jeune fille de quinze ans, sa maîtresse.

Trois gamins de dix et onze ans, à Somain, cambriolent la maison du directeur de l'école communale.

A Lourdes, les jeunes Tramy, 13 ans, Sans, 15 ans, et Galas, 15 ans, sont arrêtés au moment où ils s'apprêtent à dévaliser à main armée la caisse de leurs patrons cafetiers.

22 janvier 1913. — Victor Cros, 17 ans, égorgé une femme à Auteuil et dit simplement : « J'ai fait une bêtise. »

31 janvier. — Cinq membres de cette bande (les « vengeurs de Bonnot »), trois jeunes gens de vingt ans et deux femmes, viennent d'être arrêtés aux Lilas. Ce sont Louis Dormoy, Alfred Buttaffoco, Armand Nourry, etc.

Mais combien d'autres m'ont échappé!

La Grosse différence.

Justement la *Dépêche de Toulouse* publie un article du professeur Bouglé sur l'affaire des bandits tragiques.

« La campagne va recommencer, dit Bouglé, une campagne que nous connaissons bien. De nouveau, la bonne presse va gémir. Elle va gémir sur le malheur des temps, sur les méfaits de l'école laïque... Qui dit laïcité dominante, dit criminalité croissante; ceci est fonction de cela : tel serait, à en croire nos bons frères, la triste conclusion d'une induction irréfutable. »

Il ne s'agit pas d'« induction », Bouglé, il s'agit de faits qui ne sont malheureusement que trop établis.

— Permettez, dit le professeur de la Sorbonne, voyons d'abord les statistiques ; peut-on prouver, chiffres en main... ?

Et le disciple de Durkheim nous explique que son beau-frère Lapie (bombardé recteur de Toulouse par le camarade Steeg) vient précisément de faire là-dessus une statistique épataante. Au cours d'une « enquête modèle », — c'est le beau-frère qui parle, — M. Lapie a observé « une soixantaine de jeunes prisonniers ». « Après les avoir suivis à la trace, à travers les écoles qu'ils ont traversées », M. Lapie a pu conclure que « l'école confessionnelle en fournit autant, sinon plus proportionnellement, que l'école publique.. »

Quant à Bouglé, il convient qu'il serait au moins prématué de « généraliser ces conclusions », et, avec une honnête réserve, il veut bien suspendre son jugement. « Tout ce que nous pouvons dire, ajoute-t-il, c'est que, tant que des recherches de ce genre ne seront pas méthodiquement menées sur un terrain élargi, nous n'aurons aucun droit de conclure, ni pour l'école, ni contre l'école. Et nous continuerons à nous battre dans la nuit, au hasard des passions politiques. »

Nous battre? Qui parle de se battre, Bouglé? Nous ne sommes que des parents inquiets, qui se consultent au chevet de leurs enfants malades. Est-ce en échangeant des coups que nous les guérirons?

* *

Il faut d'ailleurs t'avertir dès maintenant que tu poses mal la question et que tes enquêtes, tes statistiques, tes fiches, tes chiffres,

si scientifiques qu'ils soient, ne prouveront en aucune manière ce que tu entendis démontrer.

Tiens! je t'accorde tout de suite — ce qui est manifestement contraire à l'évidence — que les trois quarts, que les neuf dixièmes des criminels ont été élevés par les frères de la doctrine chrétienne. Je ne sais d'ailleurs pas comment ils font, ces satanés congréganistes; on a beau fermer leurs écoles, leur fermer la bouche, les disperser, les dissoudre, les expulser, les bannir : même réduits en poudre, ils n'en continuent pas moins à empoisonner la jeunesse française. Faut-il qu'ils en aient du vice! Et surtout, ne le contestez point : l'enquête modèle du recteur Lapie l'établit avec éclat. S'il y a des bandits tragiques, c'est encore la faute à la congrégation!

Il serait trop facile, en vérité, de souligner ce qu'il y a de contradictoire, de naïf et même d'un peu comique dans un pareil grief. Car enfin, à quoi vous sert-il donc d'avoir fait tant de lois contre les moines et contre les sœurs, si vous n'êtes pas plus avancés qu'il y a dix ans? Et si, bien loin d'avoir atténué le mal dont vous prétendiez nous apporter le remède, plus vous fermez d'écoles confessionnelles, plus la criminalité augmente?

Mais passons là-dessus. Voici dix criminels, dont neuf sont anciens élèves des Frères. Le dixième, seul, sort de la laïque.

Celui-ci nous dit :

— Si j'ai volé, si j'ai tué, c'est parce que j'ai voulu « vivre ma vie », comme on me l'a enseigné à l'école. Mon maître m'a expliqué

que la vie future est une blague, et que je dois revendiquer, sans plus attendre, ma part des biens de la terre. Il m'a fait apprendre par cœur un manuel qui commence ainsi : « *La morale nous apprend quelles sont les bonnes actions. Les bonnes actions sont celles qui nous sont utiles, c'est-à-dire celles qui nous rendent vraiment heureux.* » Moi, ce qui me rend « vraiment heureux », c'est la galette. (Pas vous?) J'ai donc chargé mon browning et ma carabine, et je suis allé chercher tout droit à la banque de Chantilly le meilleur moyen d'être heureux... Comment pouvez-vous me reprocher maintenant cette « bonne action »?

Mais jamais un des neuf autres bandits ne dira, en tirant argument de l'éducation qu'il a reçue chez les Frères :

— Si je suis anarchiste, c'est parce qu'on m'a enseigné la résignation et la patience; si je veux me procurer beaucoup d'argent, c'est parce qu'on m'a enseigné le sacrifice et l'humilité; si je n'ai d'autre idéal que la jouissance immédiate, c'est parce qu'on m'a enseigné le renoncement et l'abnégation; si je vole, c'est parce qu'on m'a enseigné : « Le bien d'autrui tu ne prendras »; si je tue, c'est parce qu'on m'a enseigné : « Aimez-vous les uns les autres ! »

En d'autres termes, à tort ou à raison, un bandit peut invoquer les principes de la morale dite laïque, pour y chercher une apparente justification de ses crimes; jamais il ne la trouvera dans l'Evangile.

N'est-ce pas là, monsieur le professeur, le point vif du débat?

Bluff et sabotage.

Ce qui manque à l'aviation militaire.

Sous ce titre, le *Matin* a publié un article très inquiétant du député Marc Doussaud.

Il est pourtant bien au-dessous de la vérité.

La vérité, c'est qu'il en est de notre « armée de l'air », comme de notre flotte. Pour l'aviation militaire, la France est déjà tombée au quatrième rang, et le jour est proche où elle passera au cinquième.

Oh! ce n'est pas la faute du personnel! Nous avons toujours d'admirables pilotes, qui continuent à se casser la tête, héroïquement.

L'autre jour, j'en ai rencontré un sur le boulevard. C'est un officier du plus rare mérite.

— Tiens! je vous croyais très loin; n'avez-vous pas été nommé chef d'escadrille dans une ville de l'est?

— En effet, me dit-il, et je me suis hâté de rejoindre mon poste. Mais là-bas, rien! L'escadrille n'existe que sur le papier. Je demande du matériel; mon chef me convoque et me dit : « Est-ce que vous n'êtes pas content de la situation qu'on vous a faite? Quel besoin avez-vous de faire du zèle et de courir des risques inutiles? Vous êtes jeune, vous devez aimer la vie facile et les jolies filles; allez donc vous amuser à Paris. Tout ce qu'on vous demande, c'est de nous fiche la paix. » Et me voilà!

— C'est parfait; mais si l'Allemagne nous fiche la guerre?

— Ah! ce jour-là, fini de rire! Mais est-ce ma faute si l'on ne veut pas, ou si l'on ne sait

pas nous utiliser? Vous devriez refaire, pour l'aviation, l'enquête que vous avez faite il y a quatre ans sur la marine. Même sabotage! Même bluff! Même gâchis!

— Pourtant, je croyais, comme tout le bon public, que, de ce côté-là, nous étions archiprêts et même que notre supériorité aérienne était universellement reconnue... Est-ce qu'une souscription nationale n'a pas encore, tout récemment, doté l'armée d'excellents appareils?

— Oui, comme les Blériot... Demandez à nos chefs, demandez à n'importe lequel d'entre nous ce qu'il en pense... Savez-vous comment est mort le lieutenant Eschman? On venait justement de recevoir un Blériot, l'aéroplane *Henri Lavedan*, offert par *l'Illustration*... Le lieutenant Eschman dit à son chef : « Permettez-moi d'essayer ce matin le nouvel avion... Il faut rendre confiance à nos jeunes camarades qui n'osent plus monter là-dessus... » Et pour cause! Eschman vole, tombe et se tue. Arrive le colonel Hirschauer. Après avoir salué le corps du malheureux officier, il se retourne vers le commandant et dit avec colère : « Comment l'a-t-on laissé partir? Il était pourtant rigoureusement interdit de mettre ces appareils en service... »

— S'ils sont tellement dangereux et si tout le monde en est convaincu, comment se fait-il que l'on continue à en acheter pour l'armée?

— Hé! C'est justement ce que *l'Œuvre* devrait nous dire...

(A suivre).

Le besoin d'un homme.

Qu'est-ce donc qu'a fait M. Poincaré pour être si populaire ?

Ses partisans les plus chauds seraient apparemment bien en peine de nous le dire.

Sans doute, au cours de l'année dernière, il paraît avoir dirigé fort adroïtement notre politique extérieure. Mais sur ce chapitre, les mieux renseignés doivent s'en tenir encore à des impressions ; et, si favorables qu'elles soient, elles ne suffisent pas à expliquer l'enthousiasme de la foule. Le peuple acclame un beau général coruscant qui batifole sur son palefroi ; mais il n'a jamais acclamé un diplomate, si merveilleuse que fût son astuce.

Non, disent les mauvaises langues, la popularité de M. Poincaré est faite de ces éléments négatifs :

1^o On ne l'a jamais rencontré dans aucun scandale du régime. Il a donc cette auréole de probité par abstention, dont s'ornait le front de Brisson l'austère, le « grand honnête homme » de la République, celui dont on disait si comiquement, avec une admiration mêlée de stupeur : « Il n'a pas touché au Panama ! »

2^o M. Poincaré, n'ayant attaché son nom à aucune œuvre politique, n'a mécontenté personne. Et comme tout ce que font nos politiciens est détestable, on garde une secrète reconnaissance au nouveau président de n'avoir rien fait encore.

3^o Tout le monde était si content de voir partir Fallières que l'on devait nécessairement

saluer par des ovations son successeur, quel qu'il fût.

4^o Enfin, et surtout, ce que la foule manifeste par ses cris, c'est le besoin qu'elle a d'un homme.

Cela d'ailleurs ne diminue en rien le mérite personnel de M. Poincaré. Peut-être a-t-il tout ce qu'il faut de talent, d'énergie et de bonheur pour justifier l'extrême confiance que la France a mise en lui. Et ce qui achève de le rendre sympathique, n'est-ce pas l'inquiétude qu'il inspire aux radicaux de la bande combiste ?

« C'est un boulangisme d'un genre nouveau avec le président de la République, » bougonnait l'autre jour leur gazette. Eh ! mais, ce serait fort bien si ce nouveau boulangisme était plus sérieux que l'autre, et surtout si M. Poincaré n'avait rien de commun avec Boulanger.

*
**

Si seulement il chargeait Millerand de former le prochain ministère...

Un geste.

C'est entendu : les discours des [véritables orateurs perdent beaucoup à être lus ; mais on s'étonne, en parcourant à l'*Officiel* ceux d'Aristide Briand, qu'ils aient pu produire un effet quelconque sur une assemblée, si peu intelligente qu'elle soit.

— Vous ne sauriez imaginer tout ce qu'y ajoute la mimique ! disent ses admirateurs.

Briand prit, en effet, des leçons de déclamation et de maintien à l'école de Gémier, comme Jaurès fut l'élève de Got (et Cicéron du mime Roscius). Il faut croire que ces leçons n'ont pas été perdues, car, d'un seul geste, le président du Conseil en arrive à signifier presque autant de choses qu'en représentent les mots turcs du *Bourgeois gentilhomme*. Jugez-en par cette note du *Matin*, rendant compte d'une récente séance de la Chambre :

A l'extrême gauche, des députés impatients réclament l'avis du gouvernement. **D'un geste**, M. Briand indique qu'il n'entend répondre que lorsque la liste des interpellateurs sera épuisée.

Essayez donc un peu, pour voir, de faire ce geste-là !

L'Invasion.

La Chambre syndicale de la bonneterie troyenne se plaint que les articles étrangers portent exactement les mêmes étiquettes que les objets de fabrication française.

« Sur les bas et chaussettes de provenance étrangère figurent des désignations françaises identiques à celles qu'emploient les fabricants français ; la copie servile va jusqu'à la présentation de l'objet lui-même.

« Les Français ont, en effet, coutume de coller sur les objets de bonneterie des étiquettes et d'y appliquer des tampons qui attirent l'attention des consommateurs sur la qualité de l'article ; les libellés sont par

exemple : *semelle double, talons et semelles supérieurs, pied renforcé, noir indégorgable, etc.*

Les fabricants allemands collent froidement les mêmes étiquettes — en français, bien entendu, — sur la camelote qu'ils nous vendent par supercherie. Il y a là tout ensemble contrefaçon, malfaçon et abus de confiance.

Dans son rapport aux Chambres de commerce, M. Lanternier, qui dénonce ces pratiques frauduleuses, conclut que « la loi de douane du 11 janvier 1892 est insuffisante ».

S'il n'y avait que celle-là !

« Dis-moi quel est ton pays... »

Je reçois un petit prospectus de M. Yose, tailleur.

Yose! Oh ! le joli nom, doux aux lèvres ! Cela tient de l'yeuse et de la rose. Banville et Mendès auraient raffolé de ce patronyme.

J'ouvre le prospectus, et je lis :

« Afin de faciliter la prononciation de mon nom, je signerai à l'avenir **Yose** au lieu de **Yoselevitz**. »

Aïe !

Le prospectus m'informe également que le tailleur Yoselevitz — signe d'évidente prospérité — va transférer sa maison avenue des Champs-Elysées.

Et le carton est gravé chez **Garfunkel**.

Qui, sans doute, s'appellera **Gare ou Gard**
l'année prochaine.



Un détail.

Tous les journaux consacrent cinq colonnes au compte-rendu de la séance du Palais-Bourbon, où fut discutée une fois de plus la question du Paty de Clam. Et ça se termine ainsi :

On aborde les interpellations sur la crise sardinière, et M. de l'Estourbeillon vient exposer par quels moyens il serait possible d'y remédier. On continuera vendredi ce débat.

Après une alarme si chaude, qu'est-ce que vous venez nous parler de sardines? Qui est-ce que ça intéresse, votre crise sardinière?

Vous dites que là-bas, sur la côte, cinquante mille Bretons meurent de faim? Oui, oui, voilà dix ans qu'on nous le raconte. Puisqu'ils ne sont pas encore trépassés, vos Bretons, ils attendront bien huit jours de plus, le temps de mettre en accusation ce traître de Millerand, qui a le toupet de prétendre que la défense nationale passe avant la défense laïque... La parole est à M. Messimy.



Pas mal, et vous?

Au Sénat, on prononce des discours sur la dépopulation.

A l'Académie des sciences, on lit des rapports sur la dépopulation.

Pour la combattre, M. Leroy-Beaulieu propose de réserver les fonctions publiques aux citoyens les plus prolifiques.

Soit; mais :

- 1^o Le président de la République n'a pas d'enfants;
- 2^o Le président du Conseil n'a pas d'enfants;
- 3^o Le président de la Chambre n'a pas d'enfants.

Avant tout, ne conviendrait-il pas d'inviter ces messieurs à prêcher d'exemple?



La Question



On répète volontiers que les Juifs sont très malins, et aussi « forts » que subtils. Il y a pourtant quelques exceptions, et, par exemple, il faut convenir que le juge Worms n'est qu'un sot.

Tout le monde aujourd'hui s'accorde à le honnir. Mais la question n'est pas de savoir si Maurras est « innocent »; qui donc en a pu douter? La véritable question fut posée au début de l'audience par Maurras réclamant d'autres juges.

Dans un conflit quelconque entre un Juif et un antisémite, n'est-il pas évident que le magistrat juif est à la fois juge et partie?



LA GUERRE

En Europe



La semaine qui commence comptera peut-être comme l'époque la plus importante de l'histoire contemporaine.

Elle débute mal, très mal.

Le pessimisme a envahi les ambassades des grandes puissances à Londres, le Foreign Office et les quatre hôtels qui sont les quartiers généraux des délégations balkaniques et turque.

Matin, 12 janvier.



De nouveau l'Europe traverse une période d'inquiétude. Les relations sont tendues entre la Roumanie et la Bulgarie. La Roumanie a pris des mesures militaires et on n'aperçoit, entre le point de vue qu'elle soutient

ainsi et le point de vue de la Bulgarie, aucun commencement d'accord.

Temps, 12 janvier.



La situation est aujourd'hui aussi obscure qu'hier.

Matin, 13 janvier.



L'imbroglio turco-bulgare est toujours le même imbroglio. Demain, il est fort possible que j'aie quelque chose de grave à vous apprendre.

Journal, 13 janvier.



Au Reichstag.

L'impôt nouveau sur la possession doit couvrir les frais des lois militaire et navale de 1912 qui, comme on le sait, peuvent être estimées à un milliard 100 millions de francs.

Temps, 13 janvier.

En France



Hier, dans certains milieux parlementaires, on a voulu donner une signification politique et gouvernementale à un acte accompli, sous sa propre initiative et sa pleine responsabilité, par M. Millerand, ministre de la guerre.

Voici le fait. Dans les promotions militaires parues hier à l'*Officiel* figure la réintégration de M. du Paty de Clam dans l'armée. D'après la décision prise par M. Millerand, cet officier de territoriale est affecté au service des étapes et des chemins de fer dans le gouvernement militaire de Paris.

Quelle est la portée exacte de cette mesure ?

Journal, 11 janvier.



Au conseil des ministres qui s'est tenu hier matin à l'Elysée, M. Millerand a expliqué à ses collègues dans quelles conditions il avait été amené à procéder à la réintégration du lieutenant-colonel du Paty de Clam.

Dans le courant de l'après-midi, M. Millerand a reçu la visite d'un certain nombre de parlementaires venus pour l'entretenir de la question de l'affaire du Paty de Clam.

A la suite de ces entretiens, un certain nombre de ces parlementaires se sont rendus à la présidence du conseil et ont discuté la situation avec M. Poincaré.

Enfin, dans la soirée, une réunion avait lieu au quai d'Orsay, à laquelle assistaient presque tous les ministres, sauf MM. Pams, Delcassé, Lebrun et Fernand David, ainsi que M. Eugène Etienne, député d'Oran.

Commencée à dix heures et demie du soir, cette réunion n'a pris fin qu'à une heure dix du matin.

Matin, 12 janvier.



Les mouvements de troupes continuent en Autriche. L'opinion russe s'en émeut chaque jour davantage.

Si l'Albanie n'a pas l'étendue que lui fixent les politiques austro-hongrois, tout peut être remis en question. Loin de s'amollir, l'intransigeance autrichienne s'affermi. On parle à Vienne un langage de plus en plus impératif.

Le jour où l'Autriche s'ébranlerait, il est peu probable que l'Allemagne puisse rester immobile.

Les sujets d'inquiétude sont donc nombreux: La guerre peut reprendre entre les alliés et la Turquie. Les Bulgares ont repoussé, avec trop de dédain peut-être, les offres roumaines d'alliance.

Les conflits orientaux ne sont pas apaisés : le conflit austro-russe couve encore. Et de nouveau la diplomatie européenne s'alarme. Tous les problèmes sont en suspens. Aucune solution n'apparaît.

Matin, 21 janvier.

CETTIGNÉ, 21 janvier. — L'Autriche continue activement, sur la frontière du Monténégro, ses armements, surtout du côté de la Bosnie-Herzégovine, bien que le

Monténégro tienne sa frontière complètement désarmée.

Des patrouilles autrichiennes, nuit et jour, longent la frontière.

(Havas).

Notre correspondant de Saint-Pétersbourg télégraphie :

Suivant les dernières nouvelles parvenues à Saint-Pétersbourg dans les chancelleries, l'Autriche-Hongrie continue à faire des préparatifs militaires importants près de la frontière serbe.

Temps, 20 janvier.

Suivant une lettre de Neusatz (Hongrie) à la *Politika*, de Belgrade, à côté de l'armée active et de la réserve concentrées sur les frontières de la Russie et de la Serbie, l'Autriche aurait convoqué tous les jeunes gens de 18 à 21 ans, dont le recrutement serait déjà commencé.

Les troupes sont entraînées de jour et de nuit aux

L'affaire de la réintégration du lieutenant-colonel du Paty de Clam nous a valu une journée agitée, inquiète, remplie d'émotion et de rumeurs.

Cette journée s'est terminée par un grave événement: M. Millerand, ministre de la guerre, sur le coup de une heure du matin, a donné sa démission.

Matin, 12 janvier.

Il est scrupuleusement exact, déclare M. Steeg, que, dès la fin de décembre, j'ai entendu parler de la prochaine réintégration du lieutenant-colonel du Paty de Clam. Par qui? Non par M. Painlevé comme on l'a prétendu dans les couloirs du Palais-Bourbon, mais par une personne qui le tenait de M^e Leblois ..

... Je n'ai pas à me faire juge des décisions de mes collègues ni à les « casseroler ».

Matin, 13 janvier.

Il n'est pas sans intérêt d'indiquer comment a été soulevé l'incident du Paty de Clam.

C'est le président du conseil qui, en résumant le débat, a rappelé qu'aux termes de la constitution de 1875 chaque ministre est responsable de ses actes individuels, la responsabilité solidaire du cabinet n'existant que pour les décisions concertées et prises collectivement.

M. Pams est intervenu au moment où il était appelé à donner son avis comme titulaire du portefeuille de l'agriculture, et en exprimant, ainsi que l'avaient fait déjà plusieurs de ses collègues, le désir de ne point passer pour avoir donné son assentiment à la réintégration du lieutenant-colonel du Paty de Clam.

Journal, 13 janvier.

marches, aux passages de rivière et aux exercices de tir.

Temps, 21 janvier.



Notre correspondant de Berlin nous télégraphie :

Le ministre de la marine aurait l'intention de déposer au Reichstag un nouveau projet de loi navale.

Ce projet proposerait de mettre en chantier, de 1914 à 1917, trois nouveaux dreadnoughts et d'avancer de quelques semaines la date de la convocation des recrues.

Temps, 22 janvier.



BERLIN, 26 janvier. — *Du correspondant particulier du « Matin » (par téléphone).* — Il y a déjà deux mois, le *Matin* annonçait que l'Allemagne avait pris ses précautions en vue de toute éventualité et demandait en outre qu'en mars un grand nombre de réservistes fussent convoqués.

Les feuilles allemandes prétendent aujourd'hui qu'il s'agit de l'appel sous les drapeaux de plusieurs milliers

d'hommes appartenant à la réserve dite de remplacement, et qui dorénavant feront une période de service de huit semaines.



On télégraphie de Vienne :

Une grande conférence militaire, à laquelle assistera l'archiduc héritier, doit se tenir jeudi sous la présidence de l'empereur.

La *Zeit* apprend que le projet d'augmentation du nombre des sous-officiers est sur le point d'être réalisé et ne comporterait pas moins de 14.000 à 16.000 sous-officiers.

Temps, 23 janvier.



ROME, 24 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — La *Tribuna* annonce que, par suite des derniers événements de Constantinople, le gouvernement a décidé l'envoi dans les eaux de Besika, près de l'entrée des Dardanelles, des deux croiseurs cuirassés *San-Marcos* et *Pisa*.

Le *San-Marcos*, arrivé hier à Leros, doit déjà être en

Or, d'après des documents certains, c'est le 14 novembre seulement que M. du Paty de Clam est entré dans l'armée. C'est donc sur une pièce faussée par l'erreur involontaire d'un copiste que l'arrêt du Conseil d'Etat a été rendu. Par suite, l'intéressé pouvait, par un second arrêt, être déclaré n'avoir jamais été mis à la retraite d'office et admis, comme le général Picquart, à revendiquer solde, avancement et décoration.

Tel est le délicat problème administratif et politique posé devant le ministre.

Journal, 29 janvier.



Plusieurs membres de la Chambre interviendront sans doute pour amener le ministre de la guerre à dire s'il est exact, comme l'affirme M. du Paty de Clam, qu'une des pièces du dossier communiqué au Conseil d'Etat — pièce qui a entraîné sa mise à la retraite — porte ou non une date matérièlement fausse.

Enfin M. Augagneur, au nom du groupe d'action républicaine et sociale, doit monter à la tribune pour

condamner formellement la décision de M. Millerand.

Journal, 29 janvier.



M. Viollette, député d'Eure-et-Loir, doit, demain vendredi, à la tribune de la Chambre, évoquer l'affaire de la réintégration du colonel du Paty de Clam.

Matin, 30 janvier.



Hier, M. Messimy, prédecesseur de M. Millerand au ministère de la guerre, s'est rendu devant le groupe radical socialiste, dont il fait partie, pour exposer son rôle dans l'affaire du Paty.

Après avoir entendu M. Messimy, le groupe radical socialiste « constate que par sa lettre du 14 décembre 1911 M. Messimy avait clos par un refus la demande en réintégration de M. du Paty de Clam dans la territoriale en temps de paix ».

Temps, 31 janvier.



route pour Besika. Le *Pisa*, actuellement à Tarente, partira probablement ce soir pour la même destination.

ROME, 23 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — On télégraphie de la Spezia qu'aujourd'hui, à quatre heures, les cuirassés *Vittorio-Emanuele* et *Regina-Elena* partirent dans la direction de Naples.

La *Tribuna* dit avoir des raisons de croire que les deux cuirassés poursuivront immédiatement leur route vers Stampalia, dans la Mer Egée, où les Italiens ont établi une station navale.

Le Reichstag sera prochainement saisi d'une demande de crédits supplémentaires destinés à assurer l'accroissement méthodique de la flotte de dirigeables du service de guerre et de celle du service de la marine.

Temps, 26 janvier.

L'affaire du Paty de Clam, qui viendra aujourd'hui devant la Chambre, semble devoir prendre le caractère d'un important débat.

Plusieurs députés se proposent, dit-on, de demander au nouveau ministre de la guerre, M. Eugène Etienne, ce qu'il compte faire en présence de l'acte de son prédécesseur.

Le gouvernement, dans l'hypothèse où cette question lui serait posée, en a délibéré. Il aurait été reconnu qu'en droit il est impossible d'abroger le décret qui a réintégré le lieutenant-colonel du Paty de Clam dans l'armée territoriale.

Seul un conseil d'enquête pourrait amener cette abrogation; mais pour saisir le conseil d'enquête, il faudrait relever à la charge de M. du Paty de Clam, depuis la publication du décret de réintroduction à l'*Officier*, des faits susceptibles de justifier cette mesure, et ce n'est pas le cas.

On assure cependant qu'il aurait été entendu que le lieutenant-colonel du Paty de Clam ne serait muni d'aucune lettre de service et qu'il ne pourrait être pourvu d'un commandement qu'en cas de mobilisation.

Matin, 31 janvier.

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante :

M. Huguenin, a fait savoir qu'il prenait sur lui de faire avancer au gouvernement ottoman par la Deutsche Bank une somme de 50 millions de francs, dont le remboursement aurait lieu le jour de la conclusion du nouvel emprunt.

BERLIN, 26 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Le nouveau projet de loi militaire allemand dont l'application nécessitera 125 millions de francs de nouveaux crédits est maintenant entièrement achevé et sera distribué au Reichstag dans une quinzaine de jours.

Cette hâte à augmenter ses armements, pourtant si formidables déjà, montre, comme nous l'écrivions ces jours-ci, combien l'Allemagne juge la situation grave.

LONDRES, 29 janvier.

Le rideau est tombé aujourd'hui sur le troisième acte du drame passionnant, angoissant, auquel les peuples d'Europe assistent depuis quatre mois.

Matin, 30 janvier.

M. Viollette, devant une Chambre qui présentait l'aspect des grands jours, a ouvert le débat.

Rapidement, il rappelle l'émotion qui s'est produite chez les républicains à la nouvelle de l'affectation du colonel du Paty de Clam.

M. Millerand. — Mais le jour où l'esprit de parti a essayé d'exploiter cette mesure administrative banale et inévitable, et de s'en faire une arme de guerre contre des collègues avec lesquels, depuis un an, je marchais la main dans la main, en plein accord, je me suis retiré, j'ai démissionné; je n'ai rien à ajouter. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Mais voici M. Messimy! Va-t-on assister à un âpre et pénible duel entre les deux anciens ministres de la guerre?

M. Etienne, ministre de la guerre, s'occupe de la question; il y aura une sanction à une telle attitude. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Un nouveau pas vers l'irréparable a été fait aujourd'hui. Les coalisés, après une délibération qui a duré trois heures, ont d'un commun accord, signé la note de rupture dont nous parlions hier.

Précisons : c'est exactement à sept heures du soir que devra commencer, s'il y a lieu, le délai de quatre jours que, d'un commun accord, les belligérants se sont engagés à observer. Cela veut dire que les premiers coups de fusil pourraient être tirés le 3 février à sept heures du soir.

Journal, 29 janvier.

⁂

CONSTANTINOPLE, 28 janvier.

Le baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne, a présidé une réunion de la colonie allemande. Dans son discours, il a déclaré :

Aujourd'hui comme dans l'avenir, nul ne pourra mettre un doigt sur l'Anatolie, où nous avons des intérêts vitaux.

Au ministère des affaires étrangères, on dit que cette phrase a été prononcée avec l'assentiment du gouvernement de Berlin.

Et j'imagine bien qu'à l'heure actuelle personne ici n'osera demander au ministre de la guerre d'accorder une lettre de service à un officier semblable. (*Vifs applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.*)

Séance de la Chambre, du 31 janvier (*Journal.*)



Le colonel du Paty de Clam, réintégré dans l'armée territoriale par M. Millerand pour tenir l'engagement pris par son prédécesseur, M. Messimy, va de nouveau être l'objet de poursuites, et traduit devant un conseil d'enquête.

Tel est le résultat inattendu de la séance d'hier.

M. Etienne, ministre de la guerre, a été vivement acclamé quand il a fait connaître à la Chambre cette mesure, provoquée par M. du Paty de Clam lui-même.

Le Journal, 1^{er} février.



L'armistice a été dénoncé hier à Tchataldja. Les hostilités reprendront-elles lundi prochain ?

Journal, 31 janvier.



L'espoir d'un accommodement s'affaiblit d'heure en heure. Il faut désormais tourner nos yeux vers l'Orient, où la guerre va se rallumer. — *Ludovic Naudéau*

Journal, 1^{er} février.



M. Etienne s'est entretenu hier avec le général Graziani, directeur de son cabinet militaire, sur les suites qu'il convenait de donner à l'affaire du Paty de Clam. La section de la justice militaire au ministère de la guerre s'occupe à examiner le volumineux dossier que constituent les multiples déclarations du lieutenant-colonel dans la presse.

Matin, 2 février.



Çà et là

Les affaires.

— Mme Vve Harris qui perdit son mari dans le naufrage du *Titanic* demande, en compensation, une indemnité de cinq millions.

— Le gouvernement fédéral du Mexique déclare qu'il arrêtera Rochette, mais, quand il l'aura découvert.

— MM. Schilbrink et Worth, directeurs de la maison allemande connue sous cette firme : *A la beauté masculine* vendent pour 10 francs une paire de mollets ouatés, pour 35 fr. 50, un buste d'Apollon n° 0, pour 62 fr. 50 un buste d'Apollon n° 00, pour 25 francs une paire d'épaules d'Hercule.

Mythologie.

— « La France, dit M. Colrat dans *le Temps* vient de remettre son dossier à M. Poincaré. Elle ne pouvait pas mieux faire à moins de le confier à Minerve. »

Retraites ouvrières.

M. Adolphe Brisson émet le vœu que l'Etat, pour retenir à la Comédie-Française tous les artistes d'un si prodigieux talent qui l'abandonnent, leur accorde une pension annuelle de 50.000 francs.

Tribune des bêtes.

— Les huîtres se font rares. La faute en est aux étoiles de mer qui les mangent et aux moules qui les étouffent en les enveloppant de leur chapelet.

— A Sorcy, Auguste Briot, 40 ans, avale une perche vivante. Ce poisson se met en travers du gosier du glouton, qui meurt étouffé.

La Justice.

— A M. Nassif, banquier, un taxi-auto inflige au front une blessure en forme de V. Ses confrères de la Bourse le surnomment aussitôt *Vipère*.

M. Nassif obtient 7.000 francs de dommages-intérêts, car cet accident lui a occasionné, dit le docteur Reclus, « une disgrâce perpétuelle esthétique. »

— A Londres, M. Lascelles, à bicyclette, est renversé par la voiture de Miss Laugworthy : une oreille arrachée, une clavicule cassée. M. Lascelles profère un juron : 25 francs d'amende.

— Après la mort de l'abbé, Mme Alice Crespy, la sympathique parente de M. Georges Leygues, s'écrie tragiquement : — « Et dire qu'une toute petite balle de revolver a suffi pour anéantir à jamais le beau grand jeune homme à la robe noire, au double parfum à la fois voluptueux et mystique! »

Arts et sports.

— Par décision du président du Conseil, le sous-secrétariat d'Etat des Finances, supprimé il y a quinze jours, a été *purement et simplement* rétabli.

— Un individu inconnu se présente à l'hôpital Saint-Antoine et dit : « Je suis le rétameur ! » La vaisselle lui est remise. Il s'en va et ne revient plus.

— A Chambéry, faute de clysopompe, une brave femme donne un lavement à son mari avec une pompe à bicyclette. La pompe était tachée de vert-de-gris. L'infortuné mari meurt empoisonné.

— Un sportsman tenace suit la course de six jours sans abandonner sa place plus de deux heures par jour. A la fin du sixième jour, vaincu par le sommeil et la fatigue, il choisit de son gradin et se fracasse le crâne.

— Miss Helen Gould, milliardaire américaine, à l'occasion de son mariage, offre un grand dîner à un million d'hommes sans foyer (*Times*).

— Pour se venger, Monardi coupe la queue et la crinière des chevaux du marinier Trebuec, enduit son chien de goudron et étrangle ses lapins.

— Mlle Buffat, bonne à tout faire, accouche en

juin 1911 et, depuis cette date, promène de maison en maison, une malle contenant le cadavre d'un enfant nouveau-né. La police a mis fin à cette promenade, le 9 décembre 1912.

— « Dans la façon de rendre la nature, il faut, avant tout, de la sincérité et de la virginité. » (*Manifeste des peintres futuristes.*)

— « Un pilote averti et autorisé, dit M. Henry Bérenger, devient plus que jamais nécessaire au Gouvernail. « M. Briand apparut, une fois de plus à M. Fallières « comme le parlementaire désigné pour être ce pilote. »

— Un médecin substitue au collier de barbe qu'une jeune fille portait autour du cou, un collier de plaies et de brûlures. « C'est la faute aux rayons X... » déclare l'homme de l'art.



Science et Inventions.

— Les huîtres soumises à la stabulation par M. Fabre Domergue, après un séjour dans sept récipients remplis d'eau de mer stérilisée, sortent des récipients « épurées, « transsubstantialisées en quelque sorte et n'ayant rien « perdu de leur fraîcheur et de leur saveur initiale ».

— Le professeur Richer superpose un crâne à un dessin de Franz Hals et en conclut que ce crâne est celui de Descartes.

— A l'Académie des Sciences, M. Guillaume de Foncenai émet le doute que les rayons V soient des rayons vitaux.

— Un conseiller municipal de Paris découvre une ferrure spéciale à crampons permettant aux chevaux de marcher avec sécurité sur l'asphalte et les trottoirs.

— M. Léger est élu membre de l'Académie de Médecine (section de pharmacie). M. Léger qui a fait de très belles recherches sur les alcaloïdes en a trouvé jusque dans l'avoine.

— M. Saunier invente un paratonnerre pour ballons. Cette invention a été renvoyée à la Commission permanente des paratonnerres de l'Académie des Sciences.

— D'après M. Bertillon, les clercs meurent peu, les pharmaciens se suicident souvent et les ramoneurs sont fréquemment cancéreux. « Quant à expliquer

« pourquoi le cancer est fréquent chez les ramoneurs, « les savants ne le peuvent pas. »



Originalités.

— Le ministère Briand continuera le ministère Poincaré. (*Les agences.*)

— Les autorités prescrivent aux médecins d'écrire leurs ordonnances lisiblement. Ceci se passe en Allemagne.

— Pour guérir sa femme tuberculeuse, Grasset la jette par la fenêtre.

Le Président. — « Pourquoi avez-vous fait cela ?

Grasset. — Je ne sais pas... Une idée imaginaire...

Le Président. — Vous étiez ivre tous les jours...

Grasset. — Oh ! Comme tout le monde, Monsieur le Président... »



Progrès social.

— Louis Martin, menuisier, tue sa femme. Son fils l'interroge :

— « Tu l'as tuée ?

— Oui, elle m'embêtait. Alors, je m'en suis débarrassé. Voilà ! »

— La femme Jaouen assomme son mari à coups de marteau et « comme il geignait, confesse-t-elle, je l'ai « saigné avec un couteau à cochons pour mettre fin à « ses souffrances ».

— *Le Petit Parisien* publie d'Aristide Bruant : *Fleur de pavé*, roman populaire de pitié et d'amour.



Le Monde.

— Louise de Toscane, ex-princesse de Saxe, comtesse de Montignoso, femme Toselli, devient comtesse d'Ysette.

— M. Tony-Coggia, préfet des Basses-Pyrénées est nommé président de la section de danse du *Parthénon*, revue de Mme la baronne Brault.



Favoritisme.

— Mme Jugmann, institutrice, âgée de 82 ans et demi, reçoit les palmes académiques.

La Joie qui tue.

— Comme on lui annonçait sa nomination au grade d'officier d'académie, M. Paillard, directeur de la fanfare de Craon, ressent une telle joie qu'il meurt subitement.

La Mode.

— Javotte recommande une nouveauté constituée par un véritable portefeuille posé à cheval sur un manchon.

Courrier de la Mode.

— Hermance. Je pourrai soigner votre nez rouge le même jour que votre affection du ventre.

— Lucie découragée. A tout prix, il faut éviter la constipation; pour cela, vous avez les grains de Samos. Tous les soirs, introduisez avec le manche d'un porte-plume une mèche d'un vieux linge de fil imbibée de la pommade: collargol, 1 gramme et vaseline, 15 grammes. (*La vie élégante.*)

P. C. C.
CHARLES RÉGISMANSET.

Nos abonnés recevront GRATUITEMENT avec le présent numéro notre supplément : *Simple enquête : Gauzy est-il innocent ?* par Jean Piot.

Nos lecteurs au numéro le trouveront dans tous les kiosques.

Ce que disent les autres



L'intérêt de la journée.

Signé Albert de Mun dans l'*Echo*, et un noble éloge de Millerand :

Ce jeune homme (*un des compagnons d'Agathon*) était près de moi. Il contemplait les représentants du pays. Le député fantôme avait disparu, et le lugubre bruit des noirs funestes avait cessé. Un autre était à sa place, bien vivant celui-ci, et maître de son verbe. Depuis un an, courbé sur sa tâche, insensible aux clamours, il préparait, inlassable, pour l'épreuve prochaine, l'armée nationale. Le pays l'aimait pour ce grand courage, et la jeunesse, dans son fier sursaut, prenait, à cause de cela, confiance en lui.

Cependant, cet homme paraissait, là, comme un accusé, devant les envoyés de la nation ! Quoi donc ? et quel est ce vertige ? Ah ! regarde, toi qui portes au cœur de si hautes pensées, tu vas le savoir.

Le tribun qui fut, à l'aurore de ta vie, l'organisateur de cette guerre que tu hais, le dit en paroles ardentes. Est-ce qu'il parle de la patrie, est-ce qu'il parle de son armée, est-ce qu'il parle de tes espoirs et de ton amour ? Mais non ! Demain, quand tu voudras retrouver ses paroles tumultueuses, tu ouvriras son journal familier, et tu liras ceci : « Voilà M. Millerand écarté pour longtemps de la présidence du conseil, et pour longtemps aussi son retour au ministère de la guerre, où il a introduit la réaction systématique, est impossible. Là est l'intérêt de la journée ».

Ainsi parle M. Jaurès. Il s'agit bien du colonel du Paty !! Ce qui importe, « l'intérêt de la journée », c'est de frapper, pour satisfaire des haines de parti, un bon

serviteur de la France, et, puisque, en l'arrachant de son poste d'honneur, on n'a pas pu sauver de la déroute les vaincus de Versailles, de leur donner au moins, en attendant d'autres revanches, la consolation d'une rancune satisfaite. C'est enfin, c'est surtout, par ce premier guet-apens, d'amorcer la guerre de partisans qui va, derrière les ministres, chercher le vainqueur, imposé par la nation.

Voilà toute la séance de vendredi, et c'est par là qu'elle fut odieuse.

Le Sud-Espagne.

Compromis dans la formidable escroquerie du Sud-Espagne, l'ambassadeur Perez Caballero vient enfin d'être rappelé.

Nous ne triompherons pas inutilement, dit notre frère Gabriel Baume, mais nos lecteurs se souviennent de l'initiative que l'Autorité a prise pour sauvegarder les intérêts de l'épargne française sacrifiés dans l'escroquerie du Sud-Espagne.

Il nous sera permis de rappeler que nous avons mené la même campagne avec notre regretté frère Chavanon. Nous avons, il y a six mois, consacré tout un numéro aux dessous de cette vilaine affaire, — dont il était déjà facile de prévoir le dénouement...

La grande question.

De M. Copin-Albancelli, dans *La Bastille* :

Gustave Téry consacre tout son numéro de *L'Oeuvre* de cette semaine à ce qu'il appelle « la grande question » : celle de la morale sociale.

Eh, oui! Nous sommes arrivés en France à l'heure où les faits dressent implacablement cette vérité devant les

yeux des hommes : être ou n'être pas religieux, équivaut, pour un peuple, à être ou ne pas être.

Dans cette nécessité pressante, les catholiques présentent une solution : le retour à la foi des aieux. Les incrédules en présentent une autre, la morale laïque qu'ils ne définissent pas.

Téry, lui, prétend qu'aucune de ces deux solutions n'en est une. La réponse des prédicants de la morale laïque lui paraît une simple fumisterie. Quant à l'autre, elle suppose une solution préalable : c'est qu'on soit croyant. Et, en effet, si on ne croit pas, comment croire, avec la meilleure bonne volonté du monde? Ceux qui croient disent : c'est si simple! Alors que ceux qui ne croient pas répondent : c'est si impossible!

Est-il vrai que, comme semble le croire Téry, il n'y ait pas de solution à « la grande question »?

Il y en a au contraire certainement une ; elle est dans la liberté rendue au catholicisme.

Pourquoi un monopole au profit de l'enseignement athée ? Au nom de quoi ?

La situation, pour dramatique qu'elle apparaisse, n'en est pas moins fort simple. Il s'agit de la vie ou de la mort de la Société française. Deux remèdes sont présentés pour sauver la malade. Vous ne croyez à l'efficacité d'aucun. Bon. Mais il faut faire quelque chose ou périr. Or il se trouve que les deux remèdes peuvent être appliqués simultanément : l'éducation laïque ici ; l'éducation catholique là. Essayez; vous jugerez sur les résultats.

Voilà ce que dit le bon sens.

Et ce langage du bon sens, on l'entendrait, dès maintenant, s'il n'y avait dans la coulisse un larron, le Protestantisme qui tire l'incuré du manche et qui lui dit : Inutile d'aller jusqu'au Catholicisme; je suis là!... Telles sont les données du problème politique actuel.

C'est déjà quelque chose qu'elles apparaissent au grand jour.

*

De M. Jean Variot, dans *Leurs Figures* :

Une œuvre capitale de M. Donnay est ce *Retour de Jérusalem*, qui provoqua chez certains, une si vive

émotion. Nous avons pu voir, lorsqu'il fit représenter, au printemps dernier, le *Ménage de Molière*, combien on lui avait gardé rancune d'avoir écrit une pièce si apremment vraie. La critique étrangère ne lui ménagea pas les restrictions et les réticences, et on voulut faire subir un mauvais sort au *Ménage de Molière*, à cause du *Retour de Jérusalem*. Une telle insolence de la part de gens quelconques qui ne sont pas de notre race, a été vertement relevée, et il est bon qu'on sache que nous sommes beaucoup qui ne supporteront pas qu'on manque de respect aux écrivains français.

Dieu merci ! nous sommes assez forts pour imposer nos volontés, et si, quand il s'agit de l'art, il convient, paraît-il, d'observer dans la discussion une grande courtoisie, nous conseillons la prudence à ceux qui ont intérêt à propager une certaine école, une école qui risque d'être quelque peu encombrante.

Au moment où M. Donnay fait représenter les *Eclaircouses*, il convient de lui bien montrer que la jeunesse française est heureuse de son triomphe.

* * *

De M. Henri Fabre, dans *Les Hommes du Jour* :

Charles Maurras n'est pas un de nos amis. Je n'en suis que plus à mon aise pour dire combien je trouve odieuse la condamnation à huit mois de prison qui vient de le frapper.

Les juges doivent juger sans haine et sans crainte. Le Juif Worms, juge au tribunal de Versailles, a jugé avec haine l'antisémite Charles Maurras. Il a ainsi bien travaillé pour l'antisémitisme. L'odieux de ce jugement retombera en partie sur la race.

Abonnez-vous à L'ŒUVRE !

Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE !

Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.

Communiqués.

Etat de Parana.

Nous croyons savoir qu'un groupe de banques française et étrangères à la tête duquel se trouve la Banque Privée, prépare en ce moment l'émission d'un emprunt 5 0/0 or de l'Etat de Parana. Le montant nominal à émettre serait de 1 million 400.000 liv. st., soit de 33.350.000 francs en 70.000 obligations de 20 liv. st. ou 503 francs ; intérêt annuel : 1 liv. st., soit 25 fr. 25 net de tous impôts français et brésiliens.

Le prix d'émission sera, croyons-nous, fixé à 478 fr. 50 par obligation de 503 francs, remboursable en 60 ans au pair. Sur la base d'un tel prix, le placement ressortira à 5 fr. 27 net 0/0 sans compter la prime de remboursement et à 5 fr. 35 0/0 en tenant compte de cette prime. La souscription sera, croyons-nous, fixée aux environs du 15 février. La déclaration au Timbre a été faite le 23 janvier.

La meilleure automobile, à l'heure actuelle, est la 8 cylindres de Dion-Bouton.

CHEVREUSE.

MONTS D'AUVERGNE — LA BOURBOULE
CURE D'AIR
et
de Montagne

supérieure à celle des plateaux suisses et à prix plus avantageux.
CURE D'HIVER - CURE ARSENICALE - CURE DE RESPIRATION

S'adresser à LAFONT, à La Bourboule

PETITE POSTE

Insertions au prix d'un franc la ligne, payables par mandat-poste.

Nos abonnés bénéficient d'un droit d'insertion gratuite de 10 lignes à 1 franc, ce qui correspond au prix de l'abonnement d'un an.

Répondre à M. Leroi à l'Oeuvre, qui transmet les lettres.

ON OFFRE

Homme marié, un enfant, désirerait une place de garde propriété, garde particulier ou garde-chasse. Sa femme tiendrait l'emploi de concierge. Ecrire à Chartier, 16, rue Pédecoste, Orthez (B.-P.).

PROFESSEUR

Répétitions à domicile, examens et leçons latin, grec, français par professeur qui est un ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.

Legons de dessin et de peinture par ecclésiastique exposant au Salon des Artistes français. Il se charge de tous travaux d'art. On peut lui confier portraits, reproductions, copies, etc.

AUTOMOBILES

Bayard-Clement 10 HP., 2 cylindres, marchant très bien. Peinture récente. Capote, pare-brise, trompe, de modèle 1906, affaire exceptionnelle 2000 fr.

Landaulet Renault 1905. 8-10 HP., bon état. Doublé drap bleu. Eclairage acétaline. 3.200. S'adresser tous les jours de 9 à 12 h. Concierge, 61, boul. de Vaugirard.

On voudrait coupe-file.

MEUBLES

Méubles neufs et de très haut prix à vendre sur le champ : piano à queue de concert avec marqueteries et bronzes, canapé de style, 6 fauteuils, toutes pièces d'exposition rares et exceptionnelles.

LIVRES

A vendre années 1910 et 1911 du journal *L'Economiste français* de Leroy-Beaulieu

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

MINIMA, 5, rue de Châteaudun. Importation directe de diamants, perles, pierres fines. Vend au minimum tous les bijoux de quelque importance et s'ils cessent de plaire, les rachète à 90 %. Téléph. 158-89.

Sélection d'Hôtels particuliers et Terrains à vendre à Paris

Pour permis de visiter et renseignements complémentaires du Service immobilier : écrire à M. LEROI, à L'OEUVRE

Quai d'Orsay (près du). — Joli terrain de 300 mètres, façade 1/4 mètres. — (N. 501.) A vendre : Prix le mètre. **450 fr.**

Rue de l'Université. — Terrain d'angle surface 500 mètres, façade 45 mètres. — (N. 504.) Prix le mètre. **650 fr.**

Quai d'Orsay. — Beau terrain d'angle surface 700 mètres, façade 60 mètres. — (N. 503.) Prix le mètre. **1.000 fr.**

Boulevard de Courcelles (près du). — Luxueux petit hôtel conviendrait à artiste, salon, salle à manger, atelier, 2 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques. — (N. 505.) Prix **180.000 fr.**

Trocadero (sur les jardins du). — Très bon hôtel bien construit, parfait état, 2 salons, salle à manger, vestiaire, etc., 5 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques. Remise à autos, calorifère, cuisine, office, etc. — (N. 506.) Prix **225.000 fr.**

Quartier de La Muette (près de la porte du Bois de Boulogne). — Élégant hôtel avec jardin, tout nouvellement restauré. Beaux salons dont un de 12 mètres sur 6, hauteur 5 mètres. Bel atelier, 3 chambres de maîtres, salle de bains, etc., 2 chambres de domestiques. — (N. 507.) Prix **260.000 fr.**

Avenue de Villiers. — Bel hôtel d'artiste. Réception au rez-de-chaussée, grand hall, salon, salle à manger, cuisine, office, etc. Au 1^{er} étage 4 chambres de maîtres, au 2^e 2 chambres de maîtres et grand atelier, 3 chambres de domestiques. — (N. 508.) Prix **320.000 fr.**

Avenue Henri-Martin, côté du soleil. — Bon hôtel comprenant rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, grand office, jardin d'hiver, au 1^{er} étage, salon, billard, 2 chambres de maîtres, bain, toilette, etc.; au 2^e étage, 3 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques; au sous-sol, cuisine, office, caves, calorifère, etc. — (N. 509.) Prix **350.000 fr.**

Avenue Victor-Hugo (près de l'). — Excellent hôtel moderne, style Louis XVI, état de neuf, grandes pièces. — Au rez-de-chaussée, cuisine, office, remise à autos et 4 chambres de domestiques, calorifère, etc.; au 1^{er}, grand hall central, 2 salons, et salle à manger, office, w.-el., lavabo, etc.; au 2^e, grande chambre avec petit salon, boudoir, salle de bains, 2 chambres de maîtres et autres salles de bains; au 3^e, 4 chambres et 2 salles de bains, chauffage central. — (N. 510.) Prix **350.000 fr.**

Porte Maillot (près de la). — Ravissant hôtel, style Florentin, entouré de jardins. Salon, salle à manger, grand hall de 8 mètres de hauteur, 6 chambres de maîtres, tout le confort moderne, remise à autos, jardin. — (N. 511.) Prix **350.000 fr.**

Porte Dauphine (près de la). — Beau terrain surface 700 mètres, façade 21 mètres. — (N. 512.) A vendre. **350.000 fr.**

Avenue des Champs-Elysées (près de l'). — Important hôtel, construction de 1^{er} ordre, 2 salons, salle à manger, salle d'armes, offices, etc.; 8 chambres de maîtres, chambres de domestiques, communs importants. — (N. 513.) Prix **530.000 fr.**

Avenue Henri-Martin en plein midi, raviissant hôtel tout le confort moderne, 2 salons, salle à manger, office, 5 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, remise à autos. — (N. 514.) Prix **430.000 fr.**

Rue de Varennes. — Intéressant hôtel avec jardin et grande cour d'honneur, 3 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 5 chambres de domestiques, loge de concierge, etc.; surface 1.000 mètres. — (N. 516.) Au prix du terrain. **425.000 fr.**

Avenue de Villiers au midi. Important hôtel construction de premier ordre, comprenant au rez-de-chaussée, loge de concierge, cabinet de travail, cuisine, écuries et remises; au 1^{er} étage, 2 salons, grande salle à manger et jardin d'hiver; au 2^e étage, 6 chambres de maîtres, 6 chambres de domestiques. — (N. 517.) Prix **550.000 fr.**

Avenue d'Iéna. — Très bel hôtel, vue sur jardins, 2 salons, grande bibliothèque, billard, 8 chambres de maîtres, bains, salle à manger, office, cuisine. Ecuries, remise à autos et petit jardin. — (N. 519.) Prix **700.000 fr.**

Place des États-Unis (près de la). — Magnifique hôtel moderne, très belle réception, 7 chambres de maîtres, 7 chambres de domestiques. Ecuries remises. — (N. 520.) Prix. **1.200.000.**

Passy (près du Bois de Boulogne). — Ravissant petit hôtel, clair et gai, petit jardin, confort moderne. — (N. 521.) Prix **150.000 fr.**

Parc du Champ de Mars, côté du soleil, avec jardin sur le parc. Hôtel particulier, réception au rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, 8 chambres de maîtres, office et cuisine au sous-sol, communs. — (N. 522.) Prix **400.000 fr.**

Près de la Porte Dauphine. — Très intéressant hôtel pour artiste ou collectionneur, vaste hall, salle d'exposition et d'atelier, 3 chambres de maîtres, salle à manger, office, cuisine, etc. Remise à autos. Décoration très spéciale, reproduction de musées. — (N. 523.) Prix **650.000 fr.**



LOUVRE

PARIS

ACTUELLEMENT

Vente après inventaire :

SOLDES

Rabais énormes - Articles de blanc
NOUVELLES OCCASIONS

NOTA. — Les plus rapides services pour l'expédition des colis postaux vers la France et l'Etranger ont été organisés au Louvre. Le personnel achemine de suite les achats faits par correspondance.

MAISONS FRANÇAISES

Défense Corporative



*Le Tailleur
Français*

pour Dames

Édouard JOUBERT

376

Rue Saint-Honoré

- TÉLÉPHONE 322-74 -

dans le but de combattre l'invasion des tailleurs étrangers, offrira aux Lectrices de **L'ŒUVRE**, pendant le mois de Janvier, un joli costume sur mesure, doublé soie, d'une valeur de 200 francs, pour le prix exceptionnel de

125 francs



Joli choix de modèles soldés à 100 francs

Demandez à L'OEUVRE :

BROCHURES à 0 fr. 10 :

Le Parlement contre la Nation

par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

L'Assommoir National

BROCHURES à 0 fr. 15 :

Les Mystères de l'Elysée

ou
Le Président, son Fils et Lanes

par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

Comment nous débarrasser des Juifs

par URBAIN GOHIER

BROCHURES à 0 fr. 25 :

ADIPEUX - ROI

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

Les deux Croix et le Croissant

par J. ODELIN

La Crise Sardinière

par André DORIS

Peau-de-Balle

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE .

0 fr. 95

Le Gérant: GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris